



PEPINIERES - 2014/ 13 - 01.07.2014



**Avertissement *Agrilus sinuatus*
Bupreste du Poirier**

En Belgique, les années paires sont toujours marquées par une activité très faible de l' *Agrilus sinuatus* (Fiche bleue 1.2.2.). C'est particulièrement le cas cette année : seuls quelques individus erratiques mâles ont été observés jusqu'à présent au centre du pays. **De nouvelles observations confirment l'absence d'*Agrilus*, mais par prudence il serait nécessaire d'intervenir sur les nouvelles plantations ou les nouvellement greffées.**

Il est conseillé d'effectuer un traitement dans les jours prochains : la remontée des températures sera favorable à l'activité du bupreste et éventuellement à de nouvelles émergences. Il ne semble pas utile de réaliser des traitements répétés, sauf si un avis contraire est émis.

Pour rappel, les **plantes hôtes** sont : *Pyrus, Crataegus, Mespilus, Sorbus, Cydonia, Cotoneaster*.



© C. Fassotte

© C. Fassotte

Lutte

La lutte consiste à traiter l'adulte dès sa sortie, lorsqu'il dévore le feuillage. L'adulte peut vivre jusqu'à 3 semaines. Le développement du bupreste est favorisé par les fortes chaleurs. Il est nécessaire d'intervenir sur les nouvelles plantations ou les nouvellement greffées.

Traitez de préférence avec :

CALYPSO (thiacloprid 480 g/l) à raison de 25 ml / 100 l

Systémique agissant pas contact et par ingestion
Code rouge

Ou éventuellement avec un pyréthrinoïde de synthèse sachant qu'il agit uniquement pas contact sur la plante.

DECIS EC 2,5, PATRIOT (deltamethrine 25 g/l) à raison de 120 ml / 100 l + mouillant

Contact sur la plante, agissant sur l'insecte par contact et ingestion
Code rouge

KARATE ZEON , NINJA (lambda-cyhalothrine 100 g/l) à raison de 7,5 à 10 ml / 100 l

Contact sur la plante, agissant sur l'insecte par contact et ingestion

Code rouge

Observations ravageurs: C. Fassotte & M.R. Bolen & M. Tomme CRA-W (2) – F.Faux & S.Galland CEHW (1)

Suivi maladies, conseils fumure, rédaction et diffusion: F.Faux CEHW (1)

- (1) **Centre d'Essais Horticoles de Wallonie (CEHW)**, chemin des serres 14, 7802 Ormeignies (tél : 068/ 28 11 60 ; courriel : francoisefaux@cehw.be).
- (2) **Centre de Recherches Agronomiques (CRA-W)**, Département Sciences du Vivant, Protection des Plantes et Ecotoxicologie, chemin de Liroux 2, 5030 Gembloux (tél : 081/62 56 84 ; courriel : fassotte@cra.wallonie.be)